



N° de résolution  
ou annotation

## PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ D'ALBANEL, QUÉBEC

**M.R.C. DE MARIA-CHAPDELAINÉ**  
**MUNICIPALITÉ D'ALBANEL**  
**2023-12-11**

### **PROCÈS-VERBAL DU 11 DÉCEMBRE 2023**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal d'Albanel concernant le budget 2024 et le plan triennal d'immobilisations 2024-2025-2026, tenue à la salle du conseil de l'édifice municipal, au 160 de la rue Principale, le lundi 11 décembre 2023 à 19 h 30, sous la présidence de monsieur Dave Plourde, maire.

Sont présents : Mmes Édith Pouliot, conseillère  
Isabelle Thibeault, conseillère  
Charline Simard, conseillère  
MM. Tommy Laliberté, conseiller  
Nick St-Pierre, conseiller  
Guillaume Painchaud, conseiller

L'avis de convocation de la présente séance extraordinaire a été signifié, conformément aux dispositions de l'article 156 du *Code municipal du Québec*, à tous les membres du conseil le 8 décembre 2023, soit plus de deux jours avant sa tenue.

Les membres présents forment un quorum.

La séance est ouverte à 19 h 30 par monsieur Dave Plourde, maire.

Madame Stéphanie Marceau fait fonction de greffière-trésorière.

Monsieur le maire souhaite la bienvenue et poursuit avec la présentation de l'ordre du jour

### **ORDRE DU JOUR**

1. Mot de bienvenue et ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Présentation du plan triennal d'immobilisations 2024-2025-2026
4. Adoption du plan triennal d'immobilisations 2024-2025-2026
5. Présentation des prévisions budgétaires 2024
6. Adoption des prévisions budgétaires 2024
7. Période de questions
8. Levée de la séance

**23-260**

#### **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR CHARLINE SIMARD, CONSEILLÈRE  
APPUYÉ PAR TOMMY LALIBERTÉ, CONSEILLER  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

Le conseil de la municipalité d'Albanel adopte l'ordre du jour tel que présenté aux membres du conseil.



N° de résolution  
ou annotation

## PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ D'ALBANEL, QUÉBEC

### 3. PRÉSENTATION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2024-2025-2026

Madame Stéphanie Marceau, greffière-trésorière, fait la lecture du plan triennal d'immobilisations pour les années 2024-2025-2026.

23-261

### 4. ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2024-2025-2026

IL EST PROPOSÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE  
APPUYÉ PAR ISABELLE THIBEAULT, CONSEILLÈRE  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

Le conseil de la municipalité d'Albanel adopte le plan triennal d'immobilisations 2024-2025-2026 tel que présenté par la greffière-trésorière.

### 5. PRÉSENTATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2024

Madame Stéphanie Marceau, greffière-trésorière, fait la lecture du résumé des prévisions budgétaires 2024 préparées par les membres du conseil.

23-262

### 6. ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2024

IL EST PROPOSÉ PAR NICK ST-PIERRE, CONSEILLER  
APPUYÉ PAR GUILLAUME PAINCHAUD, CONSEILLER  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

Le conseil de la municipalité d'Albanel adopte les prévisions budgétaires 2024 telles que présentées par la greffière-trésorière, soit :

REVENUS	2024	2023	Prév. 2023
1) Taxes	2 776 670 \$	2 651 934 \$	2 693 020 \$
2) En lieux de taxes	77 201 \$	72 647 \$	70 841 \$
3) Services rendus	270 999 \$	252 051 \$	282 235 \$
4) Autres revenus	73 700 \$	71 875 \$	165 774 \$
5) Transferts	450 192 \$	417 241 \$	424 176 \$
7) Financement des activités d'investissement			
	<b>3 648 761 \$</b>	<b>3 465 748 \$</b>	<b>3 636 046 \$</b>
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	2024	2023	Prév. 2023
1) Administration générale	709 042 \$	731 972 \$	739 260 \$
2) Sécurité publique	517 398 \$	479 031 \$	472 454 \$
3) Transports	668 133 \$	644 420 \$	571 773 \$
4) Hygiène du milieu	632 288 \$	621 422 \$	592 193 \$
5) Santé et bien-être	12 278 \$	12 253 \$	10 350 \$
6) Aménagement et urbanisme	180 938 \$	191 198 \$	192 702 \$
7) Loisirs et culture	598 328 \$	538 755 \$	538 203 \$
8) Frais de financement	112 425 \$	50 738 \$	148 852 \$
9) Remboursement dette à long terme	187 930 \$	158 809 \$	153 238 \$
10) Activités d'investissement	30 000 \$	37 150 \$	183 571 \$
	<b>3 648 761 \$</b>	<b>3 465 748 \$</b>	<b>3 602 595 \$</b>
<b>SURPLUS (DÉFICIT)</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>33 451 \$</b>



N° de résolution  
ou annotation

**23-263**

**PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL  
DE LA MUNICIPALITÉ D'ALBANEL, QUÉBEC**

**5. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Lors de la présente séance, aucune question ne fut posée.

**6. LEVÉE DE LA SÉANCE**

IL EST PROPOSÉ PAR TOMMY LALIBERTÉ, CONSEILLER

QUE la séance soit levée à 19 h 47.

Fait et passé à Albanel en ce onzième jour de décembre 2023.

---

DAVE PLOURDE, maire

---

STÉPHANIE MARCEAU, directrice générale